



**JE VOTE
POUR MA
VILLE** Montréal 

3 novembre 2013

Élection Montréal
jevotepourmaville.ca

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'élection générale vise à combler le poste de maire de la ville et les postes de maire d'arrondissement, de conseillers de la ville et de conseillers d'arrondissement dans chacun des 19 arrondissements de Montréal.

Le **vote** aura lieu le **dimanche 3 novembre 2013** de 10 h à 20 h

Un **vote par anticipation** aura lieu le **dimanche 27 octobre 2013** de midi à 20 h

Les bureaux de vote, lors du vote par anticipation, seront tous accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ce document est disponible dans les versions suivantes au bureau d'élection de votre arrondissement :

- en langage simplifié
- en gros caractères
- en braille et en CD audio
- vidéo en langue des signes québécoise (LSQ)
- résumé du présent document en plusieurs langues

Consultez notre site Internet à propos des différentes mesures facilitant l'exercice du vote pour des citoyens ayant des limitations fonctionnelles. Vous pouvez également communiquer avec nous par téléphone au 514 872-VOTE (8683) ou par courriel à election@ville.montreal.qc.ca.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

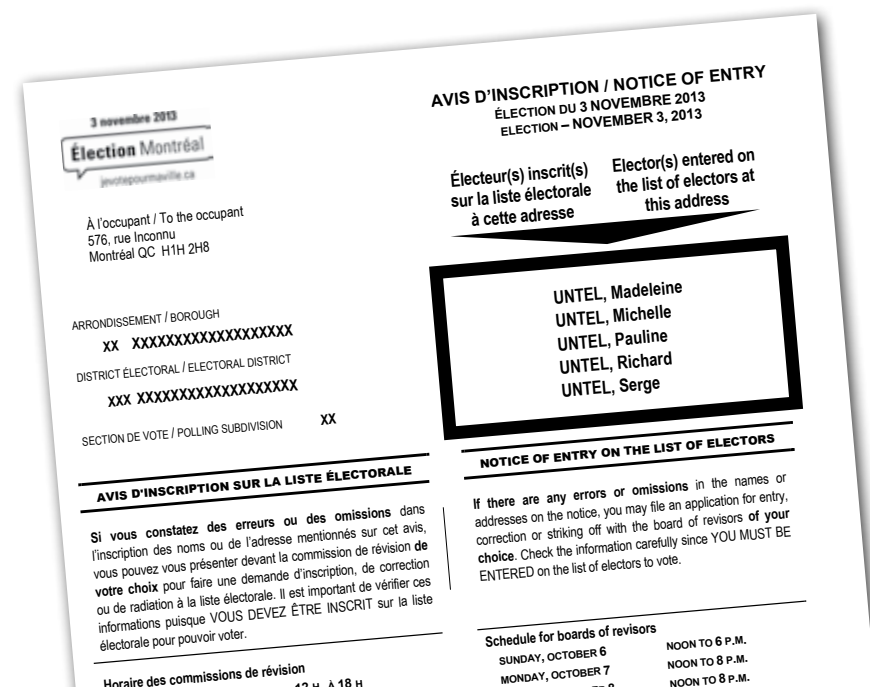
Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale

À compter du 24 septembre, vous recevrez par la poste un **avis d'inscription à la liste électorale**. Cet avis indiquera le nom des personnes inscrites à votre adresse.

PORTEZ ATTENTION!

Vos nom et prénom apparaissent-ils sur l'avis?
Vos nom et prénom sont-ils correctement orthographiés?
Les noms des personnes apparaissant sur l'avis correspondent-ils aux personnes domiciliées à votre adresse?

Si vous constatez des erreurs sur l'avis, vous devrez **vous rendre à une commission de révision** pour faire apporter les corrections nécessaires afin de pouvoir voter.



À l'appui de votre demande, vous devrez présenter deux documents :

- l'un portant vos nom et prénom ainsi que votre date de naissance (certificat de naissance, carte d'assurance maladie, carte d'hôpital, passeport canadien, etc.)
- l'autre portant vos nom et prénom ainsi que l'adresse de votre domicile (permis de conduire, compte d'électricité, de téléphone ou de câblodistribution, bail, bulletin scolaire, compte de taxes municipales, etc.)

La demande d'inscription, de correction ou de radiation peut également être faite par votre conjoint (y compris le conjoint de fait), par un parent ou par une personne qui cohabite avec vous. Il leur suffit d'apporter les **deux** documents permettant de vous identifier.

Toute demande d'inscription, de correction ou de radiation doit être présentée à la **commission de révision** de votre choix, aux dates et heures suivantes :

Dimanche 6 octobre
de midi à 18 h

Mercredi 9 octobre
de midi à 20 h

Lundi 7 octobre
de midi à 20 h

Jeudi 10 octobre
de midi à 20 h

Mardi 8 octobre
de midi à 20 h

Notez que vous pourrez vous présenter à l'une ou l'autre des quelque 40 commissions de révision prévues sur le territoire de Montréal.

Nouveauté : délai additionnel pour s'inscrire sur la liste électorale

Si vous n'avez pu vous présenter à l'une des commissions de révision durant la période de cinq jours prévue, vous pourrez vous présenter à l'une ou l'autre des **6 commissions de révision prolongées**, aux dates et heures suivantes :

Vendredi 11 octobre
de midi à 20 h

Mardi 15 octobre
de midi à 20 h

Samedi 12 octobre
de midi à 18 h

Mercredi 16 octobre
de midi à 20 h

Dimanche 13 octobre
de midi à 18 h

Jeudi 17 octobre
de midi à 20 h

Pour connaître les endroits où siégeront les commissions de révision, consultez votre avis d'inscription ou visitez le site jevotepourmonville.ca.



CARTE DE RAPPEL

Si vous êtes inscrit sur la liste électorale, vous recevrez une **carte de rappel** par la poste dans la **semaine du 21 octobre**.

Cette carte indiquera l'adresse de l'**endroit de vote** et le **nom des candidats** selon l'arrondissement et le district électoral où vous êtes domicilié. Pour situer l'endroit de vote inscrit sur votre carte de rappel, consultez le site :

jevotepourmaville.ca sous la rubrique « Où vais-je voter? ».

Conservez votre carte de rappel et apportez-la avec vous lorsque vous irez voter. Elle permettra au personnel électoral de repérer votre nom plus rapidement sur la liste électorale.

POUR VOTER

Pour voter, vous devrez vous présenter à l'endroit de vote indiqué sur la carte de rappel avec l'une des pièces d'identité suivantes :

- carte d'assurance maladie délivrée sur support plastique par la Régie de l'assurance maladie du Québec, ou
- permis de conduire ou permis probatoire délivrés sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec, ou
- passeport canadien, ou
- certificat de statut d'Indien, ou
- carte d'identité des Forces canadiennes

Pour voter, vous devrez marquer chacun des bulletins de vote que le scrutateur vous aura remis, dans le cercle à la droite du nom du candidat de votre choix.



Nouveauté : quatre journées supplémentaires pour voter

Vous ne pouvez voter le jour du scrutin ou le jour prévu pour le vote par anticipation? Quatre journées supplémentaires vous sont offertes pour exercer votre droit de vote au bureau d'élection de votre arrondissement :

- **Vendredi 25 octobre** de 9 h à 21 h
- **Lundi 28 octobre** de 9 h à 21 h
- **Mardi 29 octobre** de 9 h à 21 h
- **Mercredi 30 octobre** de 9 h à 14 h

Les bureaux d'élection en arrondissement seront tous accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Êtes-vous incapable de vous déplacer?

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé, vous pourrez voter à votre domicile. À cet effet, une demande écrite devra être transmise au Bureau du président d'élection **avant le 17 octobre, 20 h**.

Si vous désirez vous prévaloir du vote à votre domicile, vous pouvez obtenir des informations sur les modalités d'inscription en communiquant avec le Bureau du président d'élection.

Pour connaître le nombre de postes pour lesquels vous devrez voter ainsi que les coordonnées du bureau d'élection de votre arrondissement, veuillez consulter les pages 10 à 14.

Bureau du président d'élection : 514 872-VOTE (8683)

LES RÉSULTATS

Le dépouillement des votes débutera dès la fermeture des bureaux de vote, à 20 h le 3 novembre, et les résultats seront annoncés sur le site **jevotepourmaville.ca** dès qu'ils seront disponibles.

Pour de plus amples renseignements, visitez notre site **jevotepourmaville.ca**

ou

communiquez avec le Bureau du président d'élection au 514 872-VOTE (8683) ou avec l'adjoint(e) au président d'élection de votre arrondissement au numéro de téléphone mentionné aux pages 10 à 14.

Pour travailler la journée du vote, remplissez la demande d'emploi sur le site

jevotepourmaville.ca



CADRE ÉLECTORAL ET COORDONNÉES DU BUREAU D'ÉLECTION DE CHAQUE ARRONDISSEMENT

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Vous votez 3 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller de la ville de votre district électoral

Districts électoraux du Sault-au-Récollet et de Saint-Sulpice

Bureau d'élection

9111, rue Lajeunesse, H2M 1S3
514 508-1767

Districts électoraux d'Ahuntsic et de Bordeaux-Cartierville

Bureau d'élection

5995, boulevard Gouin Ouest,
bureau 200, H4J 2P8
514 508-9274

Arrondissement d'Anjou

Vous votez 4 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller de la ville de l'arrondissement

- le conseiller d'arrondissement de votre district électoral

Districts électoraux

- Ouest
- Est
- Centre

Bureau d'élection

Centre commercial
Les Galeries d'Anjou
7999, boulevard des Galeries d'Anjou
Porte 5, 2^e étage, bureau 206 B, H1M 1W9
514 507-1748

Arrondissement de Côte-des-Neiges- Notre-Dame-de-Grâce

Vous votez 3 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller de la ville de votre district électoral

Districts électoraux de Darlington, de Côte-des-Neiges et de Snowdon

Bureau d'élection

6555, chemin de la Côte-des-Neiges,
bureau 390, H3S 2A6
514 508-7924

Districts électoraux de Notre-Dame-de-Grâce et de Loyola

Bureau d'élection

6580, rue Sherbrooke Ouest
H4B 1N4
514 508-8539

Arrondissement de Lachine

Vous votez 4 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller de la ville de l'arrondissement
- le conseiller d'arrondissement de votre district électoral

Districts électoraux

- du Canal
- J.-Émery-Provost
- Fort-Rolland

Bureau d'élection

50, 15^e Avenue, sous-sol, H8S 3L8
514 538-6542

Arrondissement de LaSalle

Vous votez 5 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller de la ville de votre district électoral
- le conseiller d'arrondissement (poste 1) de votre district électoral
- le conseiller d'arrondissement (poste 2) de votre district électoral

Districts électoraux

- Sault-Saint-Louis
- Cecil-P.-Newman

Bureau d'élection

55, avenue Dupras, H8R 4A8
514 508-8731

Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève

Vous votez 3 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller d'arrondissement de votre district électoral

Districts électoraux

- Pierre-Foretier
- Denis-Benjamin-Viger
- Jacques-Bizard
- Sainte-Genève

Bureau d'élection

120, boulevard Jacques-Bizard
H9C 2T9
514 675-4164

Arrondissement de Mercier- Hochelaga-Maisonneuve

Vous votez 3 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller de la ville de votre district électoral

Districts électoraux de Louis-Riel et de Tétreaultville

Bureau d'élection

6285, rue Beaubien Est
H1M 3E6
514 508-7034

Districts électoraux d'Hochelaga et de Maisonneuve–Longue-Pointe

Bureau d'élection

2240, avenue Bennett, bureau 200
H1V 2T5
514 508-9041

Arrondissement de Montréal-Nord

Vous votez 4 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller de la ville de votre district électoral
- le conseiller d'arrondissement de votre district électoral

Districts électoraux

- Marie-Clarac
- Ovide-Clermont

Bureau d'élection

4241, place de l'Hôtel-de-Ville
H1H 1S4
514 508-9032

Arrondissement d'Outremont

Vous votez 3 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller d'arrondissement de votre district électoral

Districts électoraux

- Claude-Ryan
- Joseph-Beaubien
- Robert-Bourassa
- Jeanne-Sauvé

Bureau d'élection

1431, avenue Van Horne, H2V 1K9
514 508-8572

Arrondissement de Pierrefonds–Roxboro

Vous votez 4 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller de la ville de votre district électoral
- le conseiller d'arrondissement de votre district électoral

Districts électoraux

- Bois-de-Liesse
- Cap-Saint-Jacques

Bureau d'élection

13665, boulevard de Pierrefonds
H9A 2Z4
514 626-2493

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Vous votez 4 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller de la ville de votre district électoral
- le conseiller d'arrondissement de votre district électoral

Districts électoraux

- Mile-End
- De Lorimier
- Jeanne-Mance

Bureau d'élection

5000, rue d'Iberville, bureau 139 B
H2H 2S6
514 598-1441

Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Vous votez 4 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller de la ville de votre district électoral
- le conseiller d'arrondissement de votre district électoral

District électoral de Rivière-des-Prairies et partie nord du district électoral de La Pointe-aux-Prairies

Bureau d'élection

8288, boulevard Maurice-Duplessis,
H1E 3A3
514 508-8693

District électoral de Pointe-aux-Trembles et partie sud du district électoral de La Pointe-aux-Prairies

Bureau d'élection

12125, rue Notre-Dame Est,
bureau 108, H1B 2Y9
514 508-9076

Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Vous votez 3 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller de la ville de votre district électoral

Districts électoraux de Saint-Édouard et d'Étienne-Desmarteau

Bureau d'élection

1370, boulevard Rosemont, H2G 1R9
514 277-7284

Districts électoraux du Vieux-Rosemont et de Marie-Victorin

Bureau d'élection

4355, rue Beaubien Est, H1T 1T1
514 508-8962

Arrondissement de Saint-Laurent

Vous votez 4 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller de la ville de votre district électoral
- le conseiller d'arrondissement de votre district électoral

Districts électoraux

- Côte-de-Liesse
- Norman-McLaren

Bureau d'élection

1055, rue Bégin, H4R 1V8
514 508-8751

Arrondissement de Saint-Léonard

Vous votez 4 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller de la ville de votre district électoral
- le conseiller d'arrondissement de votre district électoral

Districts électoraux

- Saint-Léonard-Est
- Saint-Léonard-Ouest

Bureau d'élection

5200, rue Jean-Talon Est,
H1S 1K9
514 508-8903

Arrondissement du Sud-Ouest

Vous votez 4 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller de la ville de votre district électoral
- le conseiller d'arrondissement de votre district électoral

Districts électoraux

- Saint-Henri-Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles
- Saint-Paul-Émard

Bureau d'élection

1751, rue Richardson, bureau 3.200
H3K 1G6
514 508-9042

Arrondissement de Verdun

Vous votez 5 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller de la ville de votre district électoral
- le conseiller d'arrondissement (poste 1) de votre district électoral
- le conseiller d'arrondissement (poste 2) de votre district électoral

Districts électoraux

- Champlain-L'Île-des-Sœurs
- Desmarchais-Crawford

Bureau d'élection

4555, rue de Verdun, bureau 107
H4G 1M4
514 762-5083

Arrondissement de Ville-Marie

Vous votez 2 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le conseiller de la ville de votre district électoral

Districts électoraux

- Peter-McGill
- Saint-Jacques
- Sainte-Marie

Bureau d'élection

1001, boulevard de Maisonneuve Est,
10^e étage, bureau 1001, H2L 4P9
514 508-2467

Arrondissement de Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension

Vous votez 3 fois, soit pour :

- le maire de la ville
- le maire de l'arrondissement
- le conseiller de la ville de votre district électoral

Districts électoraux de Saint-Michel et de François-Perrault

Bureau d'élection

7605, rue François-Perrault,
sous-sol, H2A 3L6
514 374-0173

Districts électoraux de Villeray et de Parc-Extension

Bureau d'élection

505, rue Jean-Talon Est, sous-sol
H2R 1T6
514 277-8510